Directement du règlement intérieur des Herd-Books
pour les races

AUBRAC,
TACHETÉE DE L'EST,
VOSGIENNE.

D'études et rapports publiés :

Par MM. MERLE et PERRAULT, Directeurs des Services Vétérinaires et Agricoles du Finistère, en ce qui concerne la race
ARMORICAINE ;

Par M. THIERY, Directeur des Services Agricoles, en ce qui concerne la race
BORDELAISE ;

Par M. CHAPRON, Professeur d'Agriculture, en ce qui concerne la race
SIMMENTHAL D'ALSACE.

A défaut de standard, nous donnons de courtes descriptions que nous avons extraites :

Du traité de Zootechnie de DECHAMBRE, pour la race
DURHAM ;

De la thèse récente du Docteur-Vétérinaire SOUBRIER, pour la race
du MEZENC ;

Des documents qu'a bien voulu nous communiquer M. A.-M. LEROY, Professeur à l'Institut National Agronomique,
pour les races

CAMARGUE,
CORSE,
GESSIENNE,
du VILLARD-DE-LANS.

• RACE ARMORICAINE •

STANDARD

Tête courte, front large, joues fortes.

Cornage moyen, arqué en avant et clair.

Cou épais, bref ; gorge réduite, sans fanon.

Corps ample et long ; poitrine large et profonde ; épaules pas trop proéminentes, bien musclées, compactes, larges au sommet ; dessus droit ; côtes relevées, rein très large, épais et court; hanches développées, peu saillantes; grande longueur de croupe ; ligne de dessous à peu près parallèle à celle du dos, se prolongeant jusqu'en bas de la culotte ; cuisses épaisses et descendues.

Queue grosse et bien attachée.

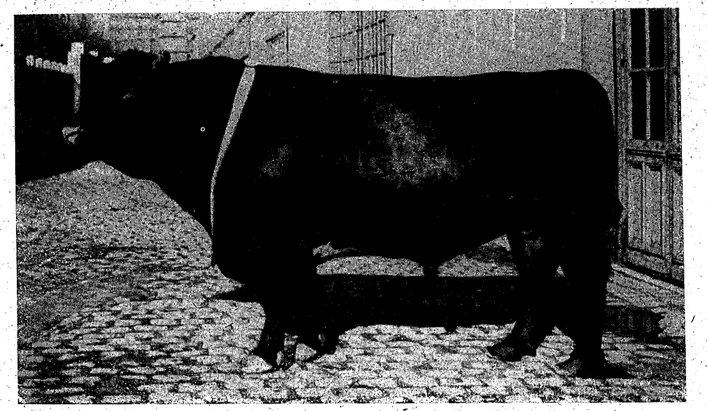

Membres : avant-bras puissants ; jarrets larges ; membres bien proportionnés.

Peau souple ; poil fourni ; couleur rouge, rouge et blanc ou rouan.
La robe noire ou marquée de noir est exclue, ainsi que la robe entièrement blanche. De préférence, il est conseillé de se rapprocher du rouge.